

## Communiqué de presse

### **Le Rhône, dernier vapeur suisse, va retrouver sa jeunesse grâce à l'engagement des cantons lémaniques et de l'ABVL**

**Une nouvelle étape décisive vient d'être franchie pour la préservation de la flotte historique de la Compagnie générale de navigation sur le Léman (CGN). Les cantons de Vaud, de Genève, et du Valais et l'Association des amis des bateaux à vapeur (ABVL) ont bouclé le plan de rénovation du navire *Rhône*. Le dernier vapeur construit sur les lacs suisses va ainsi retrouver sa jeunesse de 1927 grâce à des travaux devisés à 15,8 millions de francs. Ce nouveau partenariat entre fonds publics et privés permettra de remettre en service ce monument historique et ainsi garantir une flotte suffisante pour assurer et maintenir le trafic touristique.**

Le Conseil d'Etat vaudois vient de demander au Grand Conseil d'accorder un crédit d'investissement de 7,6 millions pour pouvoir lancer l'année prochaine les travaux sur le *Rhône*. Ce montant complète ainsi les 4,2 millions déjà accordés par le législatif genevois et le million annoncé par le gouvernement valaisan. A ces montants s'ajoutent les 3 millions de dons récoltés par l'ABVL. Les gouvernements des trois cantons saluent à cette occasion l'engagement sans faille des amoureux des bateaux historiques pour préserver la plus grande flotte Belle Epoque au monde, qui a reçu ces dernières années de nombreux prix.

Le *Rhône* est le dernier bateau-salon à vapeur à roues à aubes entièrement construit en Suisse. Ce joyau de la CGN, mis en service à l'occasion de la Fête des vigneron de 1927, est l'ultime représentant d'une architecture navale typique du Léman. S'il conserve de ses prédécesseurs des lignes élégantes et une proue rappelant celle des goélettes, ce bateau se distingue par une machine à vapeur unique en son genre équipée d'un système de graissage automatique. Il représente ainsi l'aboutissement du savoir-faire de l'entreprise Sulzer Frères et de son architecte naval Gunnar Hammershaimb, qui a dessiné tous les vapeurs lancés par la CGN depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Comprenant huit bateaux à roues à aubes, tous classés monument historique par le Canton de Vaud en 2011, la flotte Belle-Epoque de la CGN constitue un ensemble patrimonial unique au monde. Permettre à ces navires de continuer à naviguer est un enjeu de premier ordre pour l'économie locale et touristique de la région lémanique. Il faut notamment permettre à la CGN de disposer d'une flotte suffisante et ainsi assurer et maintenir des prestations à l'horaire. Ces dix dernières années, deux autres bateaux historiques ont été rénovés avec l'aide des pouvoirs publics : le *Vevey* et l'*Italie*. Aujourd'hui, c'est au tour du *Rhône* de bénéficier de travaux similaires : remise à neuf de la structure, installation de nouvelles chaudières, amélioration du confort et de la sécurité, le tout en préservant l'aspect originel du bateau. Le développement durable sera également favorisé dans le cadre de la déconstruction, de l'élimination des déchets et du choix des matériaux lors de la rénovation.

Désarmé depuis 2017 pour des raisons de sécurité, le retour en service du *Rhône* fin 2020 permettra de pallier le retrait programmé du service touristique du bateau à hélice *Général-Guisan* en fin de vie. A l'horizon 2023-2025, l'ABVL et la CGN souhaitent également



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



## Communiqué de presse

entreprendre des travaux de restauration sur le grand vapeur *Simplon*, pour lui permettre de continuer à naviguer à long terme.

Lausanne, Genève et Sion le 22 novembre 2018

### Renseignements :

**Vaud, Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 70 01**

**Genève, M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du Département des infrastructures, en contactant M. Roland Godel, secrétaire général adjoint chargé de communication, 022 327 96 11**

**Valais, Jacques Melly, conseiller d'Etat, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 027 606 33 00**

**ABVL, Maurice Decoppet, président, 079 449 16 46**